

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Les commissions scolaires ont aussi leur clause bonbon

27 janvier 2009 - 06h40

La Presse

[Francis Vailles](#)

À l'exemple des fonctionnaires fédéraux, les cadres supérieurs des commissions scolaires ont aussi droit à un dédommagement s'ils quittent leur organisation pour occuper un meilleur emploi ailleurs, a appris *La Presse Affaires*.

Plus précisément, le directeur général et son adjoint, lorsqu'ils démissionnent, sont admissibles «à une indemnité de départ égale à un mois de traitement par année de service à l'emploi de la commission scolaire jusqu'à concurrence de six mois», est-il indiqué dans le document consolidé des conditions de travail des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints.

Dans le secteur privé, une telle indemnité de départ suscite l'étonnement, surtout à l'aube de la pénurie de main-d'oeuvre attribuable au vieillissement de la population. Normalement, un employé est dédommagé s'il est forcé de quitter son emploi et non s'il part par lui-même pour de meilleurs lieux. Dédommager quelqu'un qui démissionne est l'équivalent de le motiver à partir, disent les experts en rémunération.

Ces derniers jours, *La Presse Affaires* a appris que tous les employés permanents de la fonction publique fédérale ont droit à une telle indemnité, cadres comme syndiqués.

Au moins 180 000 personnes pourraient donc, en théorie, bénéficier d'une compensation si elles trouvent un meilleur emploi dans le privé ou dans l'appareil gouvernemental municipal ou provincial.

Au Québec, les cas les plus éloquents ont été trouvés dans les contrats d'embauche des PDG d'Hydro-Québec, de la Caisse de dépôt, de la SGF et de la SAQ, où le dédommagement se chiffre en centaines de milliers de dollars.

72 commissions scolaires

Le Québec compte 72 commissions scolaires et autant de directeurs généraux et d'adjoints. Leurs salaires varient de 62 837\$ à 156 205\$, en plus de primes allant jusqu'à 6%. Leurs mandats couvrent généralement une période d'un an à cinq ans, nous indique-t-on à l'Association des directeurs généraux de commissions scolaires du Québec (ADIGECS).

En cas de démission, le dédommagement de six mois oscillerait donc entre 31 400\$ et 78 100\$.

Leur indemnité de départ en cas de démission n'est cependant pas versée inconditionnellement. D'abord, le titulaire doit avoir effectué deux ans de service. Ensuite, elle ne s'applique pas si le cadre est engagé par un organisme du secteur public ou parapublic ou s'il est sur le point de prendre sa retraite. Enfin, dans le cas d'un cadre supérieur qui a déjà reçu une indemnité pour démission, la nouvelle indemnité est réduite de la somme déjà reçue.

Un environnement politique

Normand Lapointe, directeur de l'ADIGECS, défend les conditions de travail de ses membres. D'abord, rappelle-t-il, le job de DG a comme facteur majeur d'évoluer dans un environnement politique. Un patron de commission scolaire peut déplaire à une nouvelle équipe élue dans les élections scolaires.

«Un directeur qui n'a plus la confiance du conseil d'administration peut être incité à démissionner. Son départ est volontaire, mais jusqu'à quel point?» fait valoir M. Lapointe.

Précisons néanmoins qu'une clause du contrat d'embauche prévoit spécifiquement qu'une commission scolaire qui résilie le mandat de son DG doit lui offrir un emploi compatible avec ses compétences. Un DG peut même redevenir enseignant, à sa demande. S'il renonce à de telles offres et démissionne, son indemnité est plus généreuse et peut équivaloir à un maximum de 12 mois, plutôt que six mois pour une démission «volontaire».

Normand Lapointe soutient que la proportion de DG qui quittent leur emploi de leur plein gré est très faible. La raison est simple, fait-il valoir: il y a peu de postes de cadres supérieurs dans les commissions scolaires. «Les gens font habituellement leur vie dans le même réseau scolaire», dit-il.

La Presse Affaires a vérifié les conditions de travail des cégeps, mais a constaté que les dirigeants ne bénéficient pas d'un dédommagement s'ils quittent volontairement leur organisation.

Réjean Parent, président de la CSQ, principal syndicat d'enseignants au Québec, croit qu'une indemnité ne devrait être versée que si le départ profite d'une façon ou d'une autre à l'employeur. C'est le cas, par exemple, lorsque le personnel d'encadrement est trop nombreux.

«Une personne qui quitte devrait avoir les mêmes droits, qu'elle soit enseignante ou cadre. Il ne devrait pas y avoir d'indemnité à moins que le départ solutionne un problème de surplus de personnel», dit essentiellement M. Parent.

Le syndicaliste se porte néanmoins à la défense d'Henri-Paul Rousseau, ex-PDG de la Caisse de dépôt. Selon M. Parent, l'indemnité de départ de 378 750\$ qu'il a reçue l'an dernier est plus justifiable dans la mesure où elle était une façon d'offrir au gestionnaire un forfait de rémunération concurrentiel au secteur privé.

Dans le cas des directeurs généraux de commissions scolaires, toutefois, cet élément de concurrence n'est pas présent et l'indemnité n'est donc pas admissible, croit-il.

PETITS MAIS CULOTTÉS

David & Goliath Communication Marketing Inc. 1 888 711 6635 david-goliath.com



Vous pourriez devenir porteur du flambeau olympique de 2010

Pour en savoir plus >

IMAGINEZ. RÉALISEZ.



cyberpresse.ca

Publié le 26 janvier 2009 à 21h54 | Mis à jour le 26 janvier 2009 à 21h57

Le vrai test aujourd'hui



Le premier ministre Stephen Harper et la gouverneure générale discutent peu avant le discours du Trône.
La Presse Canadienne



Louis Lafortune
Le Droit

Plutôt méfiants, les députés de la région qui siègent dans l'opposition aux Communes affirment que le discours du Trône d'hier ne dit pas grand-chose.

Le vrai test, disent-ils, sera aujourd'hui, lors de la présentation du budget des conservateurs de Stephen Harper, un budget qui, si rejeté, renverserait le gouvernement.

« C'est un discours très court, avec 600 mots », note Paul Dewar, député néo-démocrate d'Ottawa-Centre, peu après la présentation des grandes lignes directrices du gouvernement pour cette 40e législature. Le discours du Trône prononcé au Sénat par la gouverneure générale Michaëlle

Jean, donne la priorité exclusive à la relance de l'économie.

« On n'y retrouve pas grand-chose. Le gouvernement conservateur tente de se ressaisir pour leur dernier discours du Trône qui ne contenait aucune mesure pour l'économie. Je m'attends à ce qu'ils tentent de tout faire pour demeurer au pouvoir. Pourquoi devrait-on faire confiance aux conservateurs, qui ont joué avec le feu la dernière fois ? »

Le député libéral d'Ottawa-Sud, David McGuinty, affirme quant à lui qu'il est trop tôt pour dire si les conservateurs sont sur la bonne voie. « Il faut voir quelle sera la mise en oeuvre du budget. C'est ce qui compte maintenant. Est-ce que l'on met les intérêts des Canadiens et des Canadiennes avant tout ? »

Le libéral de Hull-Aylmer, Marcel Proulx, demeure, lui aussi, méfiant.

« Le 'crunch', c'est le budget de demain (aujourd'hui). On verra si ça respecte les attentes et les conditions que notre chef Michael Ignatieff a mises sur la table, soit protéger les plus vulnérables, protéger les emplois partout au pays et créer les emplois de demain. On étudiera le budget et mercredi (demain) matin, M. Ignatieff fera connaître la position du Parti libéral du Canada. »

Même son de cloche du député bloquiste de Gatineau, Richard Nadeau. « L'essentiel, ce sera le budget. On va entendre là exactement où le gouvernement fédéral veut s'enligner à l'égard des Québécois et des Canadiens. On jugera à ce moment-là. »

Cyberpresse vous suggère

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.



cyberpresse.ca

Publié le 27 janvier 2009 à 07h00 | Mis à jour à 07h00

Les enfants aiment mieux le sucré? Pas si sûr...



Photothèque La Presse

La Presse

Tous les goûts sont dans la nature. Surtout dans la petite nature. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les enfants aiment bien les aliments au goût acide qui les fera grimacer. Surtout les garçons. Et ils n'aiment pas le sucre à tout prix. Un enfant sur trois préfère une boisson qui n'est pas sucrée.

Une étude danoise vient démontrer certains mythes quant aux goûts des enfants. Il s'agit de la plus importante étude du genre et le groupe qui l'a menée a su s'y prendre en intégrant ses questions et ses tests dans les cours de sciences des enfants et des adolescents. Les 8900 jeunes participants ont même calculé leur nombre de papilles gustatives en colorant leur langue.

L'une de leurs principales conclusions est que les filles reconnaissent mieux les goûts que les garçons, même si les enfants ont le même nombre de papilles. Elles préfèrent aussi des saveurs plus neutres, alors que leurs copains aiment bien manger des aliments qui les surprendront.

L'étude s'est intéressée uniquement à la perception du sucré et de l'amer. Les chercheurs concluent aussi que si l'industrie alimentaire s'y mettait un peu, on pourrait créer des aliments santé aux goûts provocants qui plairaient tout autant que les habituelles collations très sucrées qu'on leur impose. Preuve qu'ils ne sont pas difficiles, 70% des enfants interrogés disent aimer le poisson. Est-ce la preuve d'un énorme malentendu ou d'un régionalisme particulier aux petits Danois? Certains points s'appliquent certainement à tous les enfants, répond la chercheuse principale, Bodil Allesen-Holm, de l'Université de Copenhague, jointe au Danemark. «Mais je ne peux pas tirer de telles conclusions», dit-elle.

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.

No quick fix to strike, Baird tells city officials

Minister says city request to change safety rules could take months; informal talks to continue today

BY GLEN MCGREGOR AND JAKE RUPERT, THE OTTAWA CITIZEN JANUARY 27, 2009



OC Transpo bus rider Catherine Gardner leads a demonstration from City Hall to Parliament Hill calling for an end to the transit strike. 'I think it's disgusting and criminal in this very cold winter that the city government and federal government are holding us hostage,' said demonstrator Fran Psutka. 'This service should be considered essential.' For more on the protests, see Page C1.

Photograph by: Chris Mikula, The Ottawa Citizen, The Ottawa Citizen

Hopes for a quick end to the 49-day-old OC Transpo strike were once again dashed yesterday, this time by federal Transport Minister John Baird.

Mr. Baird says he will look at a request from the city that the federal government change the safety rules for OC Transpo drivers to limit the number of hours behind the wheel, but warned that any amendments would take months.

The city and the union will meet again today with the mediator to discuss a new city proposal, the details of which remain confidential, but there was no breakthrough in Ottawa's longest transit strike after yesterday's round of talks.

Randy Graham, the Amalgamated Transit Union's international vice-president, said it's too early to predict if the renewed talks will succeed.

"We still don't know where things are going, so there's nothing to report. But the talks are going, so that's something, I guess. We'll see," Mr. Graham said.

The 2,300 members of ATU Local 279 have been on strike since Dec. 10, shutting down Ottawa's transit service.

The city has been pursuing ways to reduce the number of hours bus drivers can work in a row, for safety reasons and to limit what OC Transpo spends on overtime. OC Transpo is regulated by the federal government, but Ottawa drivers are exempt from federal rules that cover other driving jobs and limit the time workers such as truckers spend behind the wheel.

In a special meeting on Saturday, councillors voted to ask Mr. Baird to amend the safety rules, a move that might have meant the most contentious issues that led to the strike -- work scheduling, route assignments, working hours and working conditions -- would at least partially be solved.

Several councillors said they had been led to believe Mr. Baird could make the change within days with cabinet approval and a stroke of the minister's pen. They had hoped quick action would pave the way to agreements on the other outstanding matters of wages, contracting out work and sick days.

At the special meeting, councillors also directed staff to hire an outside labour-relations consultant to provide advice on negotiations and to report directly to council on developments.

But in a news conference on the federal budget yesterday, Mr. Baird said that amending the 20-year-old exemption to federal limits on the lengths of drivers' shifts and mandatory rest periods could take much longer.

"These are changes that would traditionally take several months," he said. "Even if they were expedited, it would be at least several weeks."

Mr. Baird said the government is obliged to consult with Quebec and Ontario, as well as the other affected municipalities, Gatineau and Windsor, about any changes to the rules. Ottawa and the other two cities have federally regulated transit systems because routes cross provincial or national boundaries.

"Ottawa is not the only city that would be affected. This would normally take over three, four, (or) five months. That's not anything that's going to happen today or tomorrow, even if it were expedited."

He said the best hope for a quick end to the strike remains a negotiated settlement between the two sides.

"Our strong first desire is to see the two parties negotiate a collective agreement," he said.

As is common in transit systems in Canada, Ottawa's drivers choose their shifts from lists of assignments drawn up by management. The city has maintained that about 65 drivers drive more than 14 hours daily at least once a week. In addition, the city says some drivers take fewer than six hours of rest in 32 hours to earn extra overtime, and a small number of drivers drive weeks and even months at a time without taking days off.

Early in the strike, the city's argument for more control over scheduling issues was mostly financial, with OC Transpo boss Alain Mercier saying the city could save \$3.4 million a year if looser rules allowed the city to make more efficient work assignments. The argument that long hours put the public at risk has come to the fore relatively recently. The city has not pointed to any collisions that have resulted from driver fatigue.

Mayor Larry O'Brien and Bay Councillor Alex Cullen, the chairman of city council's transit committee, met with Mr. Baird yesterday after his news conference. Mr. O'Brien said he had a good meeting with Mr. Baird and discussed a number of issues, including safety, but would not say whether they'd agreed on anything or discussed prospects for back-to-work legislation.

Mr. Cullen said Mr. Baird's commitment to look at the question of drivers' work hours "won't resolve the strike," as there remain several other outstanding issues, but he said it's "encouraging."

© Copyright (c) The Ottawa Citizen



Vous pourriez devenir porteur du flambeau olympique de 2010

Pour en savoir plus >

IMAGINEZ. RÉALISEZ.



cyberpresse.ca

Publié le 26 janvier 2009 à 19h33 | Mis à jour le 26 janvier 2009 à 19h35

Conflit de travail à OC Transpo

Des usagers manifestent contre la grève



Patrick Woodbury, LeDroit



Dominique La Haye
Le Droit

La journée était à la mobilisation, hier, en cette 49e journée de conflit de travail qui paralyse le transport en commun à Ottawa. En outre, une centaine de résidents, dont plusieurs à mobilité réduite, attendaient avec impatience la reprise des travaux au Parlement, hier, pour protester contre la grève chez OC Transpo.

« Nous voulons que les Canadiens sachent que nous avons besoin d'aide en ce premier jour de la reprise des travaux au Parlement », s'exclame l'activiste ottavienne Catherine Garder.

Les manifestants se sont rassemblés à l'hôtel de Ville

d'Ottawa sur l'avenue Laurier, vers 10 h 30, et ils ont marché jusqu'à la colline du Parlement.

« Je ne sais pas de quoi le gouvernement a peur. Il faut absolument qu'OC Transpo devienne un service essentiel », a lancé Jocelyne Allard-Gostlin.

Stacey Saucier, étudiante en biochimie à l'Université d'Ottawa, doit marcher deux heures quand elle ne peut obtenir de transport par voiture. « Je veux simplement que ça se règle, peu importe de la façon que ça se fait. »

Pancarte à la main, Mélanie Héroux, une jeune athlète âgée de 25 ans, a aussi pris part à la manifestation. Atteinte de la maladie d'Arnold-Chiari (une malformation congénitale du cervelet), elle a cessé temporairement de travailler comme employée chargée de l'entrée de données pour une compagnie d'assurances et ses entraînements de hockey et de soccer ont été mis sur la glace en raison de l'arrêt du transport en commun.

« La très grande majorité des bénévoles et des athlètes des olympiques spéciaux se déplacent en transport en commun. Nos entraînements ont donc été annulés jusqu'à nouvel ordre depuis le début du mois. »

Leaders religieux

Le différend entre la Ville et les syndiqués d'OC Transpo a aussi amené des leaders religieux d'Ottawa à s'unir devant l'hôtel de ville, hier midi, pour dénoncer la grève paralysant depuis maintenant 50 jours le transport en commun à Ottawa et en appeler d'une résolution rapide du conflit.

« Comme beaucoup de citoyens et de citoyennes d'Ottawa, je suis profondément inquiet par rapport à l'impasse persistante de la grève d'autobus, d'autant plus que cette dernière touche les personnes les plus vulnérables de notre communauté », a indiqué l'archevêque d'Ottawa, Mgr Terrence Prendergast, lors d'un rassemblement réunissant des dizaines de fidèles de différentes confessions, devant l'hôtel de Ville. Mgr Prendergast et d'autres chefs religieux ont signé une lettre à l'attention du syndicat en grève et du maire d'Ottawa, Larry O'Brien.

« En tant que maire de notre ville, nous vous demandons, ainsi qu'à votre conseil municipal de faire preuve de leadership durant cette crise. Nous implorons les deux parties de mettre de côté leurs différends et de remettre en service le transport en commun en même temps que vous poursuivez vos négociations », écrivent-ils. Mgr Prendergast ajoute que le retour à la table de négociations doit se faire dans le « respect mutuel ».

Avec Louis Lafortune

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.




Vous pourriez devenir porteur du flambeau olympique de 2010

Pour en savoir plus >



IMAGINEZ. RÉALISEZ.

cyberpresse.ca

Publié le 26 janvier 2009 à 19h37 | Mis à jour le 26 janvier 2009 à 19h39

Même si la pression augmente pour que le fédéral intervienne dans le conflit à OC Transpo

Baird ne change pas son fusil d'épaule



John Baird
Archives, LeDroit



Dominique La Haye
Le Droit

Le ministre fédéral du Transport et de l'Infrastructure, John Baird, a rencontré le maire d'Ottawa, Larry O'Brien, hier, pour discuter de la grève d'OC Transpo. Cette rencontre a eu lieu sur la colline du Parlement, à la demande du ministre Baird et en présence du conseiller municipal et président du comité de transport en commun d'Ottawa, Alex Cullen.

M. Baird a notamment questionné les élus municipaux sur la question de la sécurité du transport à OC Transpo, étant donné qu'Ottawa est une des rares municipalités à ne pas être réglementées par le fédéral à ce chapitre.

En conférence de presse plus tôt dans la journée, M. Baird a répété que la solution au conflit passait par la négociation et que sa position demeurait la même malgré la pression qui s'accroît pour que le fédéral intervienne pour mettre fin au conflit.

La reprise des pourparlers entre la Ville d'Ottawa et les syndiqués est une lueur d'espoir, selon lui. « Notre désir le plus fort est de voir les deux parties en arriver à une entente négociée. »

M. Baird dit compatir avec les gens touchés par ce conflit qui en était à sa 48e journée hier. « On a vu des reportages de personnes vulnérables, surtout des aînés, incluant dans mon comté. Des gens qui marchent deux, trois ou même six heures aller-retour pour se rendre au travail. »

Le ministre Baird ne ferme cependant pas la porte à l'idée d'examiner la question des horaires de travail, notamment en ce qui a trait aux règlements fédéraux sur la sécurité au travail.

À l'abri des règles fédérales

C'est que depuis 1989, en vertu d'une entente, OC Transpo n'a pas à se soumettre à des règles fédérales sur la

sécurité qui limitent le nombre d'heures que les chauffeurs peuvent travailler. La Ville d'Ottawa souhaite que chauffeurs soient soumis à ces règles.

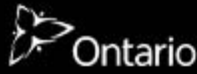
John Baird a toutefois prévenu qu'une telle intervention du fédéral prendrait beaucoup de temps. « Ce ne sont pas des changements que l'on peut faire dans quelques minutes, avec un simple coup de crayon. Ces changements prennent habituellement des mois, et même s'ils étaient accélérés, ça prendrait plusieurs semaines. »

Le trio d'élus a aussi discuté des projets d'infrastructure, afin de voir comment Ottawa pourrait bénéficier de l'argent du fédéral, devant être remis sous peu aux municipalités pour stimuler l'économie canadienne.

Par ailleurs, la Ville doit rencontrer à nouveau le médiateur, aujourd'hui, pour clarifier les développements intervenus ce week-end quant à la position patronale. Une rencontre a eu lieu hier à ce sujet, dans l'espoir de raviver les discussions entre les deux parties.

Avec Louis Lafortune

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.



L'innovation joue un rôle important dans
l'avenir économique de l'Ontario.

En savoir plu

cyberpresse.ca

Publié le 27 janvier 2009 à 07h19 | Mis à jour à 07h20

Dépistage de la trisomie 21: le commissaire à la santé dit oui



Un nouveau-né à la pouponnière.
Photo: archives La Presse



Ariane Lacoursière
La Presse

Le commissaire à la santé et au bien-être du Québec a finalement tranché après un an de réflexion: toutes les femmes devraient avoir accès gratuitement à un test de dépistage du syndrome de Down (trisomie 21). Ce test aidera les parents à prendre des «décisions éclairées» sur leur avenir. Mais s'il choisit d'aller en ce sens, le gouvernement devra être très prudent, prévient le commissaire.

Le débat éthique sur la légitimité des tests de dépistage du syndrome de Down est vif au Québec. Dans sa nouvelle Politique en périnatalité publiée l'an dernier, le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) évitait de se prononcer sur le sujet.

Le MSSS a plutôt demandé au commissaire à la santé et au bien-être, Robert Salois, de déterminer si un programme de dépistage systématique et gratuit de la trisomie 21 devait être implanté au Québec. Dans son rapport publié hier, M. Salois conclut que oui, mais pas sans condition.

Actuellement, les futures mamans n'ont pas accès à des tests de dépistage gratuits. «Ils coûtent environ 400\$ ou 500\$ au privé et 210\$ au public», affirme la présidente de l'Association des obstétriciens-gynécologues du Québec (AOGQ), la Dre Corinne Leclercq.

Coût financier non évalué

Le test de dépistage le plus populaire est l'échographie de clarté nucale combinée à une prise de sang. Pour les femmes enceintes de plus de 35 ans, l'amniocentèse est offerte gratuitement. Mais ce test n'est pas sans risque sur la grossesse, explique la Dre Leclercq.

Celle-ci se réjouit de la décision du Commissaire. «Avec le dépistage systématique, la question financière n'entrera plus en compte», dit-elle. Dans le rapport du commissaire, le coût d'un programme de dépistage systématique n'est pas évalué. On ne détermine pas non plus quel type de dépistage devrait être privilégié.

S'il soutient le programme de dépistage universel, M. Salois apporte plusieurs précisions. Il dit entre autres que l'on devra s'assurer d'avoir réellement le consentement «libre et éclairé» des parents avant de leur faire subir le test. «On devra parler des risques, mais aussi de comment vivre avec un enfant trisomique et aussi parler de ce que les personnes trisomiques peuvent apporter à la société», explique la commissaire adjointe à l'éthique, Guylaine de Langavant.

Pour la présidente du Regroupement pour la trisomie 21, Renée Veillette, les recommandations du commissaire à la santé sont somme toute acceptables.

Elle salue la proposition de donner accès aux parents à de l'information «libre et éclairée». «Trop souvent quand on parle de la trisomie 21, on parle des pires cas, dit-elle. Mais il y a des gens atteints de trisomie 21 qui ont leur permis de conduire aux États-Unis. Tous ne sont pas lourdement handicapés.»

Risque de réveiller des préjugés

Mme Veillette craint toutefois que le dépistage systématique du syndrome de Down n'augmente les préjugés.

Papa d'un gamin de 11 ans atteint de trisomie 21, Sylvain Fortin partage le même avis. «Avec le dépistage systématique, on va identifier les enfants atteints de trisomie comme étant des choses à éviter», dit-il.

Pour éviter ces préjugés, le commissaire Robert Salois recommande que les parents qui décident d'élever un enfant trisomique reçoivent plus de soutien du gouvernement.

Mme Veillette croit que la réflexion sur le dépistage prénatal devra se poursuivre. «Si on parvient un jour à détecter les enfants qui souffriront plus tard d'alzheimer, fera-t-on un dépistage systématique?» demande-t-elle.

Mme de Langavant se veut rassurante. «Dans le rapport, on fait une précision importante. On ne veut pas que nos conclusions soient transférées à d'autres maladies», assure-t-elle.

LE BLOGUE DE
PASCAL MILANO
cyberpresse.ca GARDEZ LE FIL

Lundi, 13:53
Impact-Santos: 20 000 billets
vendus

cyberpresse.ca

Publié le 25 janvier 2009 à 05h00 | Mis à jour le 25 janvier 2009 à 05h00

Un camp pour les jeunes en surpoids



Les jeunes qui participent à ce camp ont notamment droit à une évaluation avant et après leur arrivée, à des ateliers sur l'estime de soi et à des cours de cuisine santé.

Carl Thériault, collaboration spéciale

Carl Thériault, collaboration spéciale

Le Soleil

(Le Bic) Une équipe de professionnels de la santé et de l'activité physique de Rimouski a créé de toutes pièces un programme de santé globale sous la forme d'un camp destiné aux jeunes de 9 à 15 ans aux prises avec des problèmes de surpoids.

Un traitement par immersion totale... nature dans le parc national du Bic, près de Rimouski, autour d'un cheminement bâti sur l'activité physique, une saine alimentation, la croissance personnelle et l'estime de soi. On y apprend, entre autres, à préparer les aliments.

«C'est un camp unique au Canada. On veut devenir un exemple pour tout le Québec. La moitié des jeunes se sont réinscrits pour un

autre camp cet été. C'est un programme qu'on veut développer à trois niveaux.

Il y a le camp 1 (l'initiation), le camp 2, qui est axé sur l'amélioration, et le troisième camp dont l'un des objectifs sera de faire à pied la distance Gaspé-Rimouski», décrit Claude Bellavance, président et fondateur du Camp de santé globale et propriétaire du Club de santé 2000 à Rimouski. La prochaine session débute le 21 juin. Un programme pour les femmes adultes est aussi offert.

L'arsenal est grand pour occuper les jeunes qui participent à ce camp de trois semaines : évaluation avant et après l'arrivée au camp, activités progressives, ateliers sur l'estime de soi, de croissance corporelle, formation sur les valeurs nutritionnelles et l'environnement, cours de cuisine santé. Les jeunes font aussi l'objet d'un suivi mensuel structuré pendant un an.

«Par exemple, nous sommes encore en contact avec une travailleuse sociale pour l'un des jeunes qui est venu au camp. Il y a des jeunes qui sont aussi aidés financièrement par des organismes de leur milieu. On peut aussi faire notre part dans des cas de jeunes défavorisés», précise M. Bellavance.

Perte de poids

Le camp décline les résultats suivants pour un groupe de 12 jeunes de 10-16 ans pendant trois semaines. En moyenne, chaque jeune a diminué son pourcentage de graisse de 20 %, augmenté sa santé cardiovasculaire de 22 % et son endurance musculaire de 124 %; 15,3 livres de graisse perdue par jeune (11 % sur la balance) et un gain de 4,3 livres en masse maigre.

Longtemps considéré comme un problème des adultes, le surpoids atteint maintenant presque toutes les catégories d'âge.

Selon Statistique Canada, en 2004, 18 % des enfants et des adolescents de 2 à 17 ans avaient un surplus de poids, comparativement à 12 % en 1978. Huit pour cent étaient obèses, comparativement à 3 % en 1978. Le taux combiné d'embonpoint et d'obésité atteignait 27 % chez les garçons et 25 % chez les filles de 2 à 17 ans. La situation est semblable au Québec, où en 1999, un jeune (6 à 16 ans) sur quatre présentait un surplus de poids. Selon l'âge, entre 10 % et 22 % des garçons et des filles présentaient de l'embonpoint, tandis que 4 % à 10 % étaient considérés comme obèses.

Le coût de la session de trois semaines est de 2495 \$ (plus taxes). Réduction en préinscription, reçu partiel pour l'impôt et contribution gouvernementale de 500 \$.

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.



L'innovation joue un rôle important dans
l'avenir économique de l'Ontario.



cyberpresse.ca

Publié le 27 janvier 2009 à 06h41 | Mis à jour à 06h52

Interdire les cagoules: le projet de la police suscite la grogne



Archives La Presse



Éric Clément
La Presse

Une cinquantaine de manifestants ont protesté, hier soir, à l'hôtel de ville de Montréal contre la volonté de la police (SPVM) de faire interdire les cagoules et les autres façons de se masquer le visage lors de manifestations.

Le comité d'étude Le Gros Bon Sens, formé d'étudiants et de militants, a fait savoir que l'idée de la police est «absurde» et il n'écarte pas de contester ce règlement devant les tribunaux, si le conseil municipal l'adopte prochainement. «C'est une atteinte au droit de manifester», a dit Hugues de Bellefeuille, porte-parole du comité. Porter un masque est une mesure défensive, car la police pratique le

profilage et des gens, pour toutes sortes de raisons, ne veulent pas être reconnus par la police.»

Paul Chablo, porte-parole de la police, a dit de son côté que «la police ne fait pas beaucoup de profilage» avant de se reprendre et de dire que le SPVM ne fait «aucune forme de profilage». Il a ajouté que les manifestants pourront porter des masques «quand il fait -30 ou quand ce sont des manifestations politiques», mais pas quand «le niveau de violence est potentiel».

Des femmes musulmanes voilées devront-elles ôter leurs voiles si une manifestation délicate sur le conflit au Proche-Orient se déroule au centre-ville en présence de contre-manifestants? M. Chablo a dit que le règlement, s'il est adopté, sera appliqué «selon le gros bon sens» mais il n'a pas précisé ce qu'il entendait par là.

Par contre, le président du comité exécutif, Claude Dauphin, a dit que s'il le faut, un policier pourrait demander à une manifestante voilée de s'identifier en retirant son voile.

Ce sujet n'a pas été abordé lors du conseil si ce n'est pour déposer un avis de motion sur le sujet. Le projet de règlement va être étudié par un «comité de travail formé par le SPVM».

Le parti Projet Montréal a déjà fait savoir sa totale désapprobation de cette proposition faite par la police. Quant à Vision Montréal, la conseillère Anie Samson a dit à La Presse, hier, que son parti «ne s'est pas fait d'idée sur le sujet», mais prendra position le mois prochain, après que le SPVM lui aura présenté ses arguments sur les raisons pour lesquelles il y aurait lieu d'adopter un tel règlement.

Poêles à bois, trottoirs, transport

Par ailleurs, des citoyens sont venus réclamer l'adoption d'un règlement sur la disparition des poêles à bois dans l'île de Montréal.

Venu en fauteuil roulant, Joseph Moreau a protesté contre la façon dont sont nettoyés les trottoirs cet hiver, invitant le maire de Montréal à vivre «une journée en fauteuil roulant» pour réaliser ce qu'endurent les personnes handicapées quand les trottoirs sont mal nettoyés.

Le conseiller Michel Labrecque, nouvellement nommé président de la Société de transport de Montréal, a dit que sa priorité sera d'améliorer le service public de transports collectifs afin qu'il soit «plus rapide, plus confortable et plus pratique».

Gîtes touristiques

Des propriétaires de petites résidences touristiques ont aussi manifesté contre les taxes «sans préavis» dont ils font l'objet de façon «démessurée, en ne prenant aucun compte de notre précarité économique», a dit une citoyenne, qui a expliqué que ces gîtes ne sont pas concurrents des hôtels et qu'ils «font partie de l'âme de Montréal».

Le maire Gérald Tremblay a répondu qu'il va rencontrer ces propriétaires «dans les plus brefs délais».

Pour joindre notre journaliste: eric.clement@lapresse.ca

Grâce à un DVD entièrement conçu en Outaouais

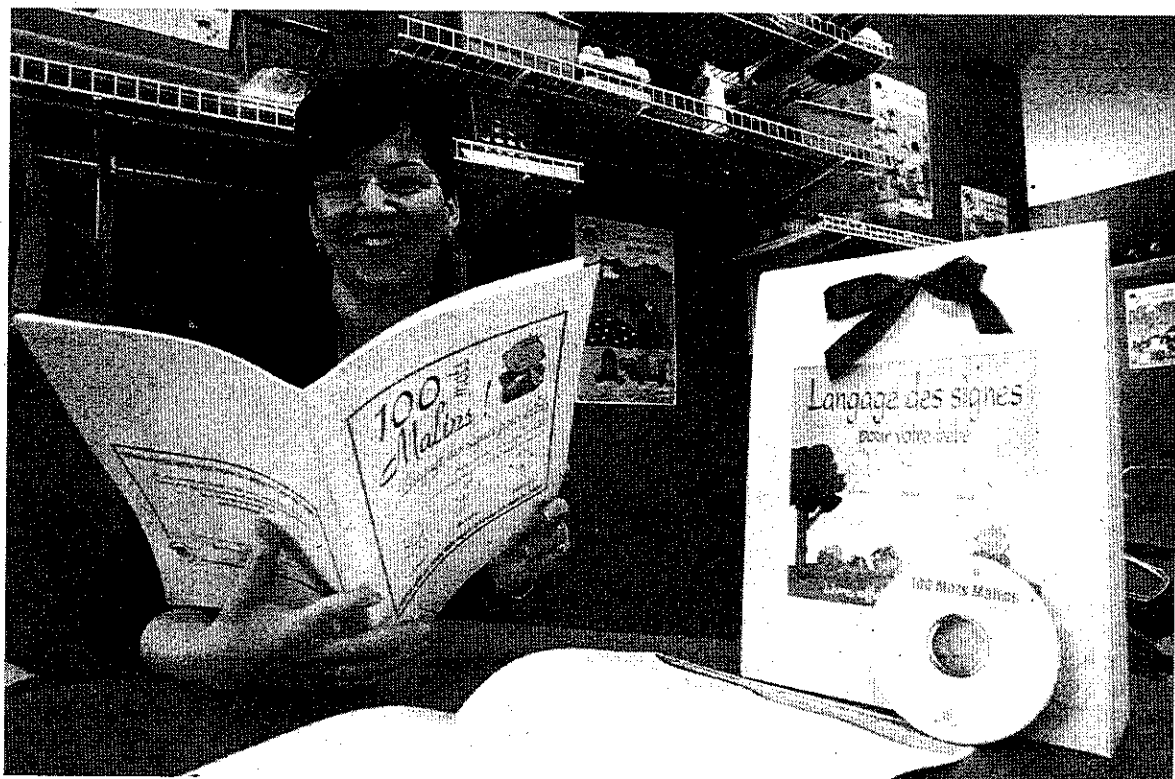
Les bébés peuvent désormais être compris



CAROLINE
BARRIÈRE
cbarriere@ledroit.com

Les bébés ne parlent peut-être pas, mais ils peuvent faire des signes pour se faire comprendre. C'est le pari qu'ont fait Céline

Solmini et Jean-Maurice Rioux, copropriétaires de l'entreprise Gamins Malins de Gatineau, qui viennent de lancer un premier DVD du genre au Québec pour aider à trouver ce que bébé veut dire. La méthode de communication s'inspire de la langue des signes du Québec (LSQ). Elle contient 40 mots de base comme dodo, soif, faim ou biscuit, illus-



MICHEL LAFLEUR, LeDroit

La méthode de communication développée par Céline Solmini (ci haut) et Jean-Maurice Rioux afin de comprendre les bébés s'inspire de la langue des signes du Québec (LSQ).

trant les besoins fondamentaux que les parents peuvent apprendre en compagnie de leurs enfants.

Phénomène américain

Le phénomène en provenance des États-Unis existe depuis 15 ans. «Mais c'était la langue des signes américains qui était tra-

duite et elle ne fonctionnait pas toujours en français», explique Céline Solmini.

Le couple décide alors de l'adapter d'après la LSQ afin de favoriser l'apprentissage des bébés allant de huit à 12 mois jusqu'à 18 mois environ. Le projet, qui comprend un DVD qui a nécessité un an de travail, a été

entièrement réalisé en Outaouais. L'ourson Pitchou animé en 3D aide les petits et les grands à se familiariser avec le vocabulaire.

Céline Solmini précise que les enfants qui commencent à «signer» doivent aussi prononcer le mot afin d'éviter qu'ils communiquent seulement par les signes. La méthode aide à l'apprentissage à condition qu'elle soit appliquée en parole car il est plus facile de signer que de parler. «C'est une belle activité familiale. Certains enfants ne signeront pas mais qu'ils y parviennent ou pas, c'est une manière de passer du temps de qualité ensemble», dit-elle.

Selon Jean-Maurice Rioux, les frères et les sœurs plus âgés peuvent eux aussi y prendre goût. Les plus grands développent même parfois un langage secret en s'inspirant des signes pour bébés.

Tromperie

Les copropriétaires s'opposent toutefois à la publicité qui est diffusée aux États-Unis au sujet du langage des signes et qui rendrait les enfants plus intelligents. «Pour nous, c'est de la tromperie. C'est plutôt un échange avec le petit comme s'il s'agissait d'un jeu de société. Ça rapproche les parents autour de l'enfant et rien ne les empêche d'ajouter d'autres mots qu'ils utilisent», disent-ils.

Les enfants peuvent également associer certaines émotions, comme la colère, à des signes. «Ils peuvent alors faire le lien entre ce qu'ils ressentent et un mot précis», ajoute Céline Solmini.

Le couple est convaincu que le langage des signes pour bébés est bien plus qu'un phénomène passager et qu'il va s'implanter au sein des familles parce qu'il est déjà mis en pratique dans certaines garderies. «Et quand on voit un bébé signer pour la première fois, ça donne des frissons», assure Jean-Maurice Rioux.



Vous pourriez devenir porteur du flambeau olympique de 2010

Pour en savoir plus >

IMAGINEZ. RÉALISEZ.



cyberpresse.ca

Publié le 26 janvier 2009 à 11h02 | Mis à jour le 26 janvier 2009 à 11h03

Que faire lorsque mon enfant est trop... gentil!



Archives

Nadia Gagnier

Le Droit

Andréanne, 12 ans, a toujours été sage comme une image. Jamais ses parents n'ont eu de commentaires négatifs de la part de ses professeurs ou des éducateurs. En fait, Andréanne est très douce et elle n'aime pas les conflits. Elle se montre très conciliante avec ses amies, et lorsque ces dernières entrent en conflit, elle s'éloigne, préférant ne pas s'en mêler. Ses parents commencent à remarquer que cette douceur et cette gentillesse peuvent comporter des inconvénients : Andréanne est timide, elle ne s'affirme pas, elle est complètement désarmée lorsqu'une amie se met en colère contre elle, et on abuse parfois de sa gentillesse (ex : ses amies ne lui remettent pas les livres qu'elle leur

prête, et elle n'ose pas leur demander de lui rendre). Ils réalisent que cette douceur et cette gentillesse qu'ils valorisaient tant chez elle sont peut-être associées à une peur de déplaire... qui pourrait éventuellement lui nuire dans ses relations. En fait, ça commence déjà!

Vous vous dites peut-être que les parents d'Andréanne ont un «beau» problème, en ce sens qu'il est peut-être moins difficile pour un parent d'avoir un enfant trop gentil qu'un enfant agressif ou impulsif, qui s'affirme trop... Erreur! Même si un enfant comme Andréanne n'est pas très confrontant pour un parent, même si son tempérament l'amène à être sage en classe et qu'il est louangé par les professeurs, la peur de déplaire peut passer inaperçue pendant très longtemps, jusqu'à ce qu'elle cause une grande détresse, qui surprendra alors les parents.

Certains enfants, comme Andréanne, auront tout de même un bon groupe d'amis, mais la timidité que vivent ces enfants peut leur amener des difficultés à s'intégrer socialement. Leur difficulté à se défendre les rend plus vulnérables à l'intimidation par les pairs... certains deviendront les victimes idéales des fier-à-bras et autres «baveux» de l'école.

Certains adultes se reconnaissent peut-être dans cette peur de déplaire, de dire non, d'affirmer une frustration... si c'est le cas, c'est la preuve que ce problème amène souvent les gens à souffrir en silence. Pour certains, ce n'est qu'à l'âge adulte qu'ils consulteront, leur détresse étant passée inaperçue aux yeux des adultes qui les entouraient lorsqu'ils étaient jeunes.

Affirmation de soi

Pour prévenir ou diminuer ce problème chez un enfant, les parents peuvent lui apprendre des techniques d'AFFIRMATION DE SOI. L'affirmation de soi consiste à se faire respecter, tout en respectant les autres... c'est l'équilibre entre deux attitudes extrêmes suivantes :

- La passivité : respecter les autres au point de négliger le respect de soi
- L'agressivité : se faire respecter, au détriment du respect des autres.

Les techniques d'affirmation de soi sont en fait des techniques d'écoute et de communication permettant à l'enfant (ou à l'adulte) de se rapprocher de cet équilibre. Ces techniques permettent d'apprendre à désarmer quelqu'un qui se montre en colère contre soi, à refuser poliment une demande déraisonnable de la part d'autrui, à affirmer une opinion, un désaccord ou des frustrations dans le respect de l'autre, en parlant au «JE»... il existe même des exercices d'expression non verbale (la posture, regarder dans les yeux...) pour afficher une confiance en soi. Mais apprendre ces techniques au plan théorique n'est pas suffisant... il faut savoir les mettre en pratique.

Pour y arriver, les parents peuvent faire des mises en situation, des jeux de rôle dans lesquels l'enfant devra utiliser ses nouvelles connaissances. Le parent peut jouer le rôle d'un ami en colère contre l'enfant ou encore le rôle d'un ami auquel l'enfant doit affirmer un désaccord. Après le jeu de rôle, le parent peut encourager l'enfant à commenter ce qui s'est passé, à exprimer comment il s'est senti avant de recommencer. Cela constitue un «terrain de pratique» sécuritaire où l'enfant peut prendre confiance en sa capacité de s'affirmer, avant d'en faire l'essai dans de vraies situations. Et surtout, chers parents, ne vous sentez pas coupable d'avoir valorisé la gentillesse chez votre enfant, si ce dernier éprouve des difficultés à s'affirmer.

Votre rôle est maintenant de lui apprendre à ne pas se laisser se marcher sur les pieds... tout en continuant à être gentil!

Pour plus d'informations, je vous suggère de lire *S'affirmer et communiquer*, par Jean-Marie Boisvert et Madeleine Beaudry, aux Éditions de l'Homme.

drenadia@ledroit.com

Education is a sure bet to show gambling risks

THE OTTAWA CITIZEN JANUARY 27, 2009



Some research shows that youth gambling is a serious problem that needs to be addressed by the Ontario Lottery and Gaming Commission and by educators, writes Stephanie Walker.

Photograph by: Bruno Schlumberger, The Ottawa Citizen, The Ottawa Citizen

As an aspiring elementary school teacher, I believe that society can do more to reduce youth gambling addiction. Research that I have studied indicates that about 55 per cent of youth ages 10 to 17 years are recreational or casual gamblers. These are the children I plan to teach who are so susceptible to gambling.

Internet gambling is a widely advertised and accessible form of gambling to youths. Many anti-gambling advertisements and addiction treatments are directed towards helping the adult population as it is for this group that the gaming industry was designed. However, we need to open our eyes to the risks posed to the mental health of our youth population.

Ontario Lottery and Gambling Commission (OLGC) which is involved in province-wide lotteries, casinos and slot facilities at racetracks has as its main objective to make gambling profitable. This in turn has resulted in much more funds being directed towards attracting gamblers rather than preventing addiction. I believe the commission can do a much better job of prevention.

I often see the OLGC's advertisements on TV and on roadside billboards which project a positive

image of gambling as fun and excitement for all ages. I am concerned that youth are being influenced by this legitimate advertising. I wonder if the OLGCA should consider no gambling ads during prime-time TV when youth are watching TV.

I also have started to question the role of the schools. Creating an awareness of the risks of gambling and gaming is important and the school is the perfect place to do so. Measures to correct this problem could include educating children of the risks in schools and ensuring that fund-raising events in schools are free of gambling over-tones. It is not uncommon for educators to use games involving gambling methods as teaching devices in the classrooms. This worries me because it is making gambling seem socially acceptable without teaching the responsibilities with this activity.

I will do my best effort to make my future students aware of the dangers in gambling. However, my efforts can only go so far without the OLGCA on my side. Let's not allow youths to be consumed by glorified images of gambling and take the proper steps to inform them that when it comes to a happy and prosperous future, a good education is the surest bet. Gambling is not worth the risk.

© Copyright (c) The Ottawa Citizen